



Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

## **AUTORITÉ DE LA QUALITÉ DE SERVICE DANS LES TRANSPORTS**

**Communiqué de presse**

Le 23 septembre 2013

### **L'Autorité de la qualité de service dans les transports étend son action aux transports express régionaux (TER)**

Le 20 septembre dernier a constitué une nouvelle étape dans l'analyse par l'AQST de la qualité de service dans les transports réguliers publics.

En effet, à peine trois semaines après le lancement réussi des statistiques relatives aux RER et Transilien, l'AQST rend publique la qualité de service dans les transports express régionaux (TER).

Fruit d'une collaboration étroite entre l'Association des Régions de France (ARF) et la SNCF, la mise en ligne de ces données sur le site [www.qualitetransports.gouv.fr](http://www.qualitetransports.gouv.fr) permet d'apprécier objectivement la qualité des TER des 18 premières régions qui ont répondu favorablement à cette démarche.

Deux indicateurs mensuels de ponctualité et de régularité sont présentés.

Tous les mois, l'AQST rendra compte du nombre de TER annulés et du nombre de TER en retard de plus de 5 minutes.

Ces deux indicateurs agrégés, présentés région par région ainsi qu'à l'échelle de la France entière, permettent de suivre précisément l'évolution de la qualité de service dans le temps.

Cette nouvelle étape traduit la volonté forte d'œuvrer, dans le cadre d'une stratégie nationale, en faveur de l'amélioration des transports du quotidien.

En effet, ces transports régionaux représentent près de 800 000 voyageurs et de 5 700 trains par jour.

Pour plus d'informations : [www.qualitetransports.gouv.fr](http://www.qualitetransports.gouv.fr)

**Contacts presse :**

CGEDD : Mélanie Moueza : 01 40 81 23 73

CGEDD : Maud de Crépy : 01 40 81 68 11